

## Appel à candidature CIFRE ANRT Thème : Vieillesse, Habitat et Services

### L'employeur :

La Fondation FILSEINE, basée à Mont Saint Aignan en Seine Maritime s'engage dans une démarche de soutien à la recherche en sciences sociales sur le vieillissement en proposant à l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) un projet de Convention Industrielle pour la Formation par la Recherche (CIFRE).

La Fondation FILSEINE est en Normandie, une des seules Fondations Reconnues d'Utilité Publique, à œuvrer dans le secteur médico-social. Elle développe des projets dans ses établissements dont les salariés, les bénévoles et les administrateurs sont les créateurs et pilotes et elle a la volonté de porter de nouvelles initiatives à l'échelle de notre territoire régional.

Les résidences sont avant tout des lieux de vie où les professionnels ont à cœur d'accompagner chaque résident, selon ses possibilités et ses envies, dans le respect de ses droits. Laisser à chaque personne âgée son autonomie, en d'autres termes sa capacité à décider pour elle-même et à gérer sa vie, autant que cela est possible, constitue une priorité pour la Fondation.

La Fondation FILSEINE compte aujourd'hui **6 établissements médico-sociaux, un service de soins infirmiers à domicile et un centre de formation « AFORMESO »** :

- 5 EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) :
  - La résidence des Sapins, à Rouen (76)
  - La résidence Sainte-Anne, à Rouen (76)
  - La résidence Saint-Joseph, à Sotteville-lès-Rouen (76)
  - La résidence la Verte Colline, à Ivry-la-Bataille (27)
  - La résidence les Jardins de Nassandres, à Nassandres (27)
- Une résidence autonomie :
  - La résidence Les Faïenciers, à Rouen (76)
- Un Service de Soins Infirmiers à Domicile :
  - SSIAD du Rouvray

FILSEINE s'est également engagée dans les solutions de maintien à domicile : avec 2 autres partenaires, elle a créé un service polyvalent d'aide et de soins à domicile nommé LAJOSA, et une pharmacie à usage interne nommée SAJOLA.

Ainsi, FILSEINE dispose d'un ensemble complet de formes différentes d'habitat, indissociable d'une multiplicité de services à la personne.

### **Le salarié doctorant : « La Création d'un Observatoire du vieillissement »**

Sur le plan professionnel, le salarié aura pour mission centrale la création d'un Observatoire du Vieillissement et devra s'impliquer dans l'activité générale de la Fondation. Cette activité devra permettre l'imagination de solutions inclusives d'accompagnement du processus de vieillissement.

Le salarié doctorant sera directement sous la responsabilité du directeur général qui assurera la fonction de tuteur.

Le thème de l'activité de recherche défini par la fondation portera sur « vieillissement, Habitat, Services ». La problématique construite et définie par le doctorant en lien avec la direction de thèse devra mettre en perspective les « contagions réciproques » entre les politiques publiques du vieillissement et l'intervention des acteurs, ce qui revient à observer les « marges de libertés » que les acteurs s'octroient. Ces derniers peuvent relever de l'administration centrale, des personnes ayant élu domicile dans différentes formes d'habitat gérés par la Fondation FILSEINE ou bénéficiaires des services à domicile, ou de la multiplicité des professionnels de l'intervention sociale en gérontologie, sans oublier les acteurs de l'aide informelle, souvent celle du conjoint ou des familles.

Le salarié doctorant aura pour mission de recenser les données sociales disponibles au sein des différentes entités de FILSEINE. Ces données peuvent être recueillies à la demande d'administrations-tiers donc relativement homogènes bien qu'elles relèvent de deux départements. Elles peuvent aussi être initiées par les entités de la Fondation, donc appelées à être harmonisées. Les données peuvent également provenir de partenaires locaux, départementaux ou nationaux, dont l'analyse peut être utile à la Fondation et à ses composantes. Enfin, des besoins nouveaux peuvent appeler le recueil de données spécifiques, au-delà du seul recueil de données statistiques, notamment par le recours à des techniques qualitatives peu fréquentes dans les données demandées par les administrations. Dès lors, la perspective de constituer un pôle « études et développement » au sein de la Fondation, un Observatoire du Vieillissement à un échelon plus large, peut ouvrir la possibilité d'une offre de prestation nouvelle en ingénierie gérontologique.

Le salarié pourra animer/coordonner, la réflexion sur des solutions, innovantes par leur caractère inclusif, réfutant toutes formes de relégation dans des formes d'habitats spécifiques conduisant à des situations de ségrégation. Elles devront être aptes à proposer une offre résidentielle et de service adaptable à la pluralité des modes de vieillissement et à leur caractère dynamique.

### **Le doctorant salarié : « Vieillissement, habitat et services : contraintes et stratégies »**

A partir de la commande sociale sur le thème « Vieillissement, Habitat, et Services », le candidat devra proposer un projet de thèse réalisable en trois années comprenant une esquisse de problématique (questionnement, hypothèses, méthodologie, l'ensemble rendu cohérent par le cadre théorique).

Le candidat devra montrer une aptitude à s'extraire d'une adhésion normative aux enjeux de l'intervention sociale autant qu'aux politiques publiques. Celles-ci peuvent être analysées comme

ségrégatives ou émancipatrices et inclusives en matière de logement, d'habitat, de résidence, structurants les modes de vie. Le doctorant pourra se saisir de la notion d'inclusion et de l'injonction à l'inclusion devenues de nouveaux paradigmes sociaux normatifs, rarement questionnés en tant que tels.

Le doctorant pourra notamment interroger le caractère inclusif ou ségrégatif, au sens d'affectation d'espaces particuliers à des populations désignées ou construites comme particulières, des personnes engagées dans une dynamique de vieillissement devenant peu à peu, plus âgées, plus malades, plus handicapées, plus seules ... des femmes en général et des personnes devenues plus fragiles économiquement et socialement. Un regard particulier sera apporté au vécu et au parcours des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Prenant au sérieux la parole des acteurs, autant que les écrits émanant des acteurs de l'action publique ou de l'administration, la sémantique pourra être analysée autant comme révélatrice de la pensée échappant à la seule, rapide et superficielle incantation relative aux moyens limités, que productrice d'une orientation culturelle normative et prégnante sur l'intervention sociale.

Cet entraînement mental d'interrogation distanciée des politiques publiques, pourra ainsi amener à son tour à interroger la complexité de l'intervention sociale, médico-sociale et socio-culturelle des acteurs au sein des services à la personne associés à un établissement (EHPAD) ou produit dans un habitat ordinaire (SPASAD, SSIAD) inséparable des conditions de « l'habité ». Cette analyse pourra concomitamment interroger les évidences de leur adhésion à un objectif consensuel d'inclusion, pour entrevoir les marges de liberté qu'ils mobilisent dans la mise en œuvre des politiques publiques, dans le sens d'une recomposition ou d'une reproduction de leurs orientations culturelles. Les services à la personne sont indissociables des conditions d'habitat, quels que soient les lieux où les personnes ont élu domicile. Il s'agira dès lors, d'explorer les effets des solidarités formelles (services institutionnels) ou informelles (familles, voisinage, amis ...) dans la production d'une orientation culturelle de la place faite aux personnes vieillissantes dans leurs cadres de vie et plus généralement du regard porté sur le vieillissement dans la société.

Ce travail intellectuel distancié de mise en perspective des politiques publiques et de ce qu'en font les acteurs, ne pourra être conduit qu'en revenant aux fondamentaux : qu'est-ce que le vieillissement ? Ce pourra être l'occasion de travailler les notions de « définition » d'un objet d'étude et d'« indicateurs » de cet objet, par essence normatif. Ainsi théorisée, cette exigence de définition de l'objet de recherche est la condition nécessaire bien qu'insuffisante d'une esquisse de recommandations et de propositions concrètes innovantes dans l'intervention sociale auprès des personnes ayant besoin de plus de soutien dans le quotidien de leur vie. Il conviendra dès lors, de partir d'une connaissance avérée de la diversité complexe des personnes vieillissantes aussi singulières que l'ensemble de la population en se gardant d'une reproduction d'une vision essentialiste qui limite le vieillard à la caractéristique unique d'être vieux, situation sociale réduite au seul indicateur chronologique d'âge et de la terminologie biomédicale uniformisante du « sujet âgé ».

La recherche pourra être enrichie librement en fonction de l'actualité, par exemple, les initiatives publiques durant la crise sanitaire à l'égard spécifiquement des personnes ayant élu domicile en EHPAD.

Une observation en perspective du caractère genré du service apporté et sexué de la population « bénéficiaire » ou « victime » de la manière dont ces services sont (re)produits pourra enrichir l'analyse. Ainsi pourront être alternativement interrogées les actrices de la production de service autant que le sort fait aux femmes, quasiment seules aidantes. La caractérisation du sort fait aux personnes les plus vieillissantes, pourra mobiliser la focale de la maltraitance dont la définition scientifique pourra être interrogée autant que les indicateurs sociaux retenus pour l'identifier. L'observation d'autres caractéristiques entrant en ligne de compte, comme l'origine culturelle ou le contexte socio-économique des différents acteurs, pourra enrichir également l'analyse du doctorant.

Les services et établissements de la fondation FILSEINE seront mis à disposition en tant que terrains de recherche, mais les exigences scientifiques et la méthodologie primeront dans la construction du corpus de données.

Reprenant tout ou partie des suggestions ainsi présentées, le titre provisoire de ce projet de thèse pourrait s'exprimer ainsi : « **Viellissement, habitat et services : contraintes et stratégies** ».

**Mots-clefs :** Logement, habitat, vieillissement, inclusion, sociologie des politiques publiques et intervention sociale.

L'activité de recherche du doctorant salarié, au sein de l'Ecole Doctorale 556 Hommes Sociétés, Risques et territoires, sera encadrée par Laëticia Ngatcha-Ribert sociologue au sein d'une Fondation privée active sur les questions liées à la maladie d'Alzheimer, chercheuse associée à l'équipe IDEES Le Havre (CNRS 6266) et sera dirigée par Daniel Réguer, Professeur de sociologie, université Le Havre Normandie, UMR IDEES, CNRS 6266.

### **Conditions pratiques et matérielles :**

#### Profil recherché :

- ➔ Le candidat devra être titulaire, ou en passe d'obtention d'un master en sciences sociales à dominante sociologique et avoir orienté sa formation et son expérience en tout ou partie dans le domaine du vieillissement.
- ➔ Il devra dès son inscription en thèse, avoir acquis une bonne connaissance des dispositifs gérontologiques, avérée par exemple par le mémoire de M2.
- ➔ Il devra être à l'aise avec les techniques d'enquêtes propres à la sociologie en sachant mobiliser opportunément les outils numériques : Entretiens, enquêtes par questionnaire, observations...

L'implication professionnelle au siège de la Fondation FILSEINE, impose une résidence dans la région rouennaise. Une participation active du candidat, aux activités de l'UMR IDEES au Havre et de l'Ecole Doctorale HSRT de la COMU Normandie. Le doctorant disposera d'un espace de travail personnel au sein de l'université du Havre



#### Calendrier :

➔ Dépôt des candidatures jusqu'au **mercredi 10 mars 2021** (mail ou lettre) à minuit

La candidature comprendra une lettre de motivation limitée à 10 000 caractères, espaces compris et un projet scientifique également limité à 10 000 caractères. Le dossier de candidature devra être complété des bulletins de notes des années de master, et de deux lettres de recommandation, l'une émanant du directeur de l'UFR où le master a été soutenu ou est en cours de préparation, l'autre émanant du directeur de mémoire. Ces deux lettres seront adressées directement à Monsieur le Directeur Général de la Fondation FILSEINE.

➔ Audition des candidats **le vendredi 19 mars 2021 entre 9h et 13h**

La procédure de recrutement est longue, puisqu'elle est soumise à l'accord de l'ANRT, et que ce dernier nécessite que le dossier de présentation soit co-construit par le candidat doctorant.

Ainsi, le candidat devra se rendre disponible pour participer à la préparation du dossier dès l'issue du processus de sélection, sans pouvoir être salarié de la fondation FILSEINE, la CIFRE ne pouvant bénéficier à un salarié de l'entreprise signataire. La prise de fonction, se fera dans la limite de trois mois après l'accord de l'ANRT, prévisionnellement entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2021**.

Le salaire fera référence aux recommandations de l'Agence Nationale de la Recherche, avec évolution possible en fonction des capacités à occuper à terme un emploi de cadre. Il fera l'objet d'un contrat à durée déterminée (en principe 3 ans).

#### **Données utiles :**

<b>Fondation FILSEINE</b>	<b>Laboratoire UMR IDEES</b>
<b>Site internet :</b> <a href="http://www.filseine.fr">www.filseine.fr</a>	<b>Site internet :</b> <a href="https://umr-idees.fr">https://umr-idees.fr</a>
<b>Adresse postale :</b> Siège social Fondation FILSEINE, 11 rue Andreï Sakharov 76130 MONT SAINT AIGNAN	<b>Adresse postale :</b> Laboratoire IDEES Le Havre, Université Le Havre Normandie, 25 rue Philippe Lebon BP 1123 76063 LE HAVRE
<b>Adresse mail :</b> <a href="mailto:contact@FILSEINE.fr">contact@FILSEINE.fr</a>	<b>Adresse mail :</b> <a href="mailto:idees@univ-lehavre.fr">idees@univ-lehavre.fr</a>